

FORMULAIRE MANDARINE Solidarité



Hérault Transport

148 Av. du professeur viala
Parc Euromédecine II - CS 34303
34193 MONTPELLIER cedex 5
☎ 04 34 888 999

Email : info@herault-transport.fr
Site : herault-transport.fr

La carte Mandarine Solidarité est adressée aux :

- Allocataires du R.M.I. ou R.S.A. (Revenu Minimum d'Insertion et Revenu de solidarité Active) et
- Allocataires de l'A.S.S (Allocation spécifique de Solidarité) domiciliés dans l'Hérault.

Cette carte est délivrée gratuitement pour une période maximale de 7 mois consécutifs, selon vos droits en cours. Elle est strictement personnelle et non cessible.

Sur présentation de votre carte, le conducteur vous délivrera un titre de transport (billet 1 voyage) gratuit.

Si votre trajet inclut l'utilisation du réseau TaM, vous devez valider votre carte dans les bus et tramway, à chaque montée.

Pour obtenir votre carte, complétez et retournez le coupon ci-dessous en joignant obligatoirement les justificatifs suivants :

■ **RMI ou RSA** : soit une copie d'attestation d'ouverture des droits délivrée par la CAF, soit une copie d'avis récent de paiement de votre allocation.

Pour les couples joindre également une copie du contrat d'insertion en cours de validité ou figurent les 2 noms.

■ **ASS** : copie de l'avis de paiement mentionnant l'ASS le plus récent, délivré par les ASSEDIC.

Pour le renouvellement de votre carte, vous devez suivre la même procédure que pour l'obtention de la carte (voir ci-dessus). Vous devez effectuer votre demande dès le début du dernier mois de validité de la carte.

1ère demande

Renouvellement des droits,
indiquez votre numéro d'abonné

NOM : PRENOM :

Né (e) le : E-mail : @

Adresse :

..... Commune :

Code postal : Téléphone :

Fait le : Signature: